



RÉGION WALLONNE

# La Lettre du Patrimoine



BELGIË – BELGIQUE

P.B./P.P.

B – 78

Bureau de dépôt  
4099 Liège X  
P501407

TRIMESTRIEL – JUILLET – AOÛT – SEPTEMBRE 2006 – N° 3 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

## Patrimoine et citoyenneté

En cette année d'élections communales et provinciales, organisées pour la première fois par la Région wallonne, le Ministre du Patrimoine a souhaité mettre l'accent sur les liens entre le Patrimoine



Hôtel de Ville de Huy © Ville de Huy

et la Citoyenneté, parce que le premier est souvent le lieu où s'exercent les manifestations de la seconde: nombre de bâtiments publics sont des monuments classés et le Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine prévoit d'ailleurs l'obligation pour tout projet d'implantation de tout pouvoir public – de tous niveaux – de réfléchir d'abord aux possibilités de réaffectation d'un monument classé qu'il posséderait avant d'envisager une construction neuve.

Mais le Patrimoine ne serait rien non plus sans les soins quotidiens que les citoyens lui apportent, sans le pouvoir symbolique et le facteur identifiant et structurant qu'ils lui accordent. C'est la raison pour laquelle, parallèlement à l'ouverture des grands édifices publics, le Ministre a souhaité associer à ces 18<sup>es</sup> Journées du Patrimoine les associations de défense, de protection et de mise en valeur des monuments et des sites, mais aussi les propriétaires privés ou les mécènes dont la collaboration avec les pouvoirs publics assure la pérennité de cet héritage du passé.

En prélude à ces journées de septembre, la «Journée Jeunesse et Patrimoine», qui s'est déroulée le 18 avril dernier (Journée internationale des Monuments), a permis à pas moins de 2700 élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires de partir à la découverte des plus beaux fleurons du patri-

moine civil public wallon, tels que le Parlement wallon, les palais provinciaux de Liège et de Namur, les palais de Justice de Liège, de Mons et de Namur, les hôtels de Ville de Bouillon, de Charleroi, de Liège, de Spa, de Verviers, les beffrois de Mons et de Tournai, le Conservatoire de Musique de Mons, le Musée des Beaux-Arts de Charleroi, le palais abbatial de Saint-Hubert, l'ancienne abbaye d'Heylisseem, la Maison du Pléban à Dinant, etc.

D'ores et déjà, pas moins de 500 propositions d'activités sont prévues pour le samedi 9 et le dimanche 10 septembre prochains. Tout le détail de ces manifestations est présenté dans la brochure des Journées du Patrimoine, éditée par le Secrétariat des Journées (IPW) et qui reproduit sur sa couverture l'affiche que feu Jean-Michel Folon avait dessinée à l'occasion de l'«Année européenne du Patrimoine architectural» en 1975.

Comme toujours, des ajouts de dernière minute auront lieu. C'est ainsi que la Société du Triage-Lavoir du Centre, présidée par l'IPW, a décidé au vu de l'évolution du chantier de restauration du Triage, d'ouvrir celui-ci lors des Journées du Patrimoine (v. p. 8).

Enfin, les Journées du Patrimoine seront officiellement ponctuées de deux grandes manifestations ouvertes à tous et à toutes. À Liège, tout d'abord, la première cour du palais des princes-évêques accueillera le vendredi 8 septembre 2006



«Journée Jeunesse et Patrimoine»  
au beffroi de Mons  
F. Dor, DOHC © MRW

à 20h30 le spectacle inaugural gratuit des Journées du Patrimoine «Créature», alliant danse, théâtre et techniques du cirque. Le lendemain, à Mons, se déroulera le samedi 9 septembre à 21h un grand spectacle multimédia sur la Grand-Place et autour du beffroi mêlant pyrotechnie, projections de lumières, sons, effets spéciaux.

La brochure des Journées du Patrimoine peut être commandée gratuitement au +32 (0)80 011 901 ou au secrétariat des Journées du Patrimoine, rue Paix-Dieu, 1B, B-4540 Amay – Tél.: +32 (0)85 278 880 – Fax: +32 (0)85 278 889 – Email: info@journeesdupatrimoine.be – Site Internet: www.journeesdupatrimoine.be

## Le Patrimoine s'expose à travers ses livres...

Depuis un an et demi, l'Institut du Patrimoine wallon assure l'édition et la diffusion des publications ayant trait au Patrimoine en Région wallonne. Afin de rendre ces livres

accessibles au plus grand nombre, l'IPW s'est adjoint les services d'un éditeur privé qui assure la diffusion des ouvrages les plus récents vers toutes les librairies francophones du pays.

Parallèlement, dès le 16 août 2006, en plus de la vente par correspondance, une boutique regroupant l'ensemble des titres encore disponibles ouvre ses portes à Namur. Elle est accessible du lundi au vendredi de 9h à midi.

Enfin, au cours du trimestre prochain possible de consulter l'ensemble du catalogue sur le site [www.institutdupatrimoine.be](http://www.institutdupatrimoine.be) (rubrique «Publications»), où chaque ouvrage est présenté en détail, et d'effectuer des achats en ligne grâce au paiement sécurisé.

Pour toute information complémentaire concernant ces nouveaux services, n'hésitez pas à contacter le Service des Publications: Monique Van Opstal 79, rue du Lombard à B-5000 Namur – Tél.: +32 (0)81 654 154 – Fax: +32 (0)81 654 144 – [m.vanopstal@institutdupatrimoine.be](mailto:m.vanopstal@institutdupatrimoine.be)

La boutique: Résidence du Grand Cortil, place des Célestines, 21 (derrière l'hôtel Ibis) à B-5000 Namur – Tél.: +32 (0)81 230 703.

## Révision de la liste du Patrimoine exceptionnel



Ruines de l'abbaye d'Orval – G. Focant, DPat @ MRW

Aux termes de l'article 187, 12° du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine, le Patrimoine exceptionnel est constitué des monuments, ensembles architecturaux, sites et sites archéologiques présentant un intérêt majeur qui bénéficient d'une mesure de protection et dont la liste est déterminée par Arrêté du Gouvernement après avis de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles. La liste du Patrimoine exceptionnel est soumise à une révision triennale.

En sa séance du 11 mai 2006, le Gouvernement wallon a actualisé par Arrêté la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie. Aucun bien n'a été retiré de la liste précédente arrêtée le 23 janvier 2003 et qui en comportait déjà 149. 15 biens supplémentaires ont été reconnus pour leur caractère exceptionnel, ce qui signifie, pour les monuments uniquement, la possibilité de l'octroi de

subsidés à la restauration à concurrence de 95 % sur les parties classées.

Ont été reconnus pour leur caractère exceptionnel les monuments suivants: les beffrois de Binche, Thuin, Gembloux et Namur – puisque tous les quatre appartiennent au patrimoine mondial de l'UNESCO –, la chapelle funéraire des seigneurs de Bousu, l'Hôtel Hayme de Bomal (ancien Musée d'Armes) à Liège, la Villa «L'Aube» à Liège (Cointe), la Maison Villers à Malmédy, l'ancienne collégiale Saint-Feuillen de Fosses-la-Ville et l'église Notre-Dame à Namur. Le site du château de Walzin (Dinant) a également été inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel; l'ont également été à titre de sites archéologiques la grotte Schmerling aux Awirs (Flémalle), les Fonds des Forêts à Trooz et les ruines de l'ancienne abbaye d'Orval. Enfin, le château d'Écaussinnes-Lalaing est devenu un monument exceptionnel et ses environs un site exceptionnel.

## Prix Arthur Merghelynck (Histoire de l'art en Belgique)

D'un montant de 2.500 euros, le prix est destiné à couronner une année sur deux un ouvrage d'histoire de l'art en Belgique. Ce prix est décerné en alternance avec la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique.

Les candidats viendront, sur rendez-vous entre le 15 et le 22 décembre 2006, déposer au Palais des Académies, leur livre en trois exemplaires, ainsi qu'un curriculum vitae.

Adresse: Palais des Académies, 1, rue Ducale, 2<sup>e</sup> étage, B-1000 Bruxelles.  
Personne de contact: Béatrice Denuit (+32 (0)2 550 22 21).

## Prix du mémoire de l'IPW

Chaque année, plusieurs mémoires d'étudiants architectes, ingénieurs-architectes, architectes-paysagistes, historiens de l'art ou archéologues sont consacrés à des sujets liés à la sauvegarde du patrimoine culturel immobilier. Toutes ces recherches constituent un véritable potentiel malheureusement souvent inexploité. L'Institut du Patrimoine wallon a donc décidé de décerner annuellement un prix portant sur un mémoire relatif à la sauvegarde du patrimoine culturel immobilier en Wallonie ou à Bruxelles, qu'il s'agisse d'une étude préalable à la restauration d'un monument, d'une étude spécifique d'analyse préalable appliquée à un monument, d'une étude historique et/ou technique d'un monument, d'une typologie architecturale, d'une technique ancienne (telle que notamment le stuc, le décor peint, la dorure, le vitrail, la serrurerie...), d'une analyse des potentialités de réaffectation d'un monument, d'une étude monographique de l'œuvre d'un architecte, d'un paysagiste, d'un artiste ou d'un homme de métier...

Le prix, d'un montant de 1.500 euros, s'adresse aux titulaires d'un diplôme d'historien de l'art et archéologue, architecte ou ingénieur-architecte et doit avoir au moins obtenu le grade de la distinction dans l'établissement d'enseignement concerné.

Dans le cadre de sa mission de valorisation du patrimoine, l'IPW publiera les mémoires récompensés, *in extenso* ou partiellement, dans l'une ou l'autre de ses collections. Ces publications, mais aussi les mémoires non récompensés, viendront – en accord avec leurs auteurs – également enrichir le Centre d'Information et de Documentation de la Paix-Dieu.

En pratique: pour cette première année, seuls les titulaires d'un diplôme délivré à l'issue des trois années académiques 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005 dont les mémoires répondent aux critères précités sont concernés. Le dépôt des mémoires devra être effectué avant le 1<sup>er</sup> septembre 2006. Exceptionnellement pour cette période transitoire, 2 prix équivalents seront décernés; un prix récompensera un mémoire d'histoire de l'art et archéologie; un autre prix sera décerné à un architecte ou ingénieur-architecte.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Anne-Françoise Cannella (Responsable du Centre d'Information et de Documentation) +32 (0)85 410 365 ou af.cannella@paixdieu.be



Intérieur de l'Hôtel Hayme de Bomal – G. Focant, DPat @ MRW



## Inauguration du Centre de documentation de la CRMSF



La réserve précieuse © CRMSF

À l'occasion de son Assemblée générale, le 4 mai dernier, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles a inauguré la réserve précieuse de son Centre d'Archives et de Documentation, dans laquelle elle propose actuellement une expo-documents intitulée «De l'éclectisme au modernisme: deux architectes liégeois, Arthur et Henri Snyers».

Le Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF est ouvert aux architectes, aux chercheurs (historiens de l'art, archéologues, historiens, archivistes...), aux enseignants, aux étudiants, aux artisans et aux amateurs depuis maintenant deux ans. Ce fonds documentaire, unique en son genre en Wallonie et même en Belgique, constitué de milliers de dossiers administratifs, documents graphiques et photographiques issus des archives de la Commission royale, s'est enrichi de façon considérable depuis son ouverture au public.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2005, les riches collections de l'ancien Musée d'Architecture de la Ville de Liège sont venues se joindre aux archives de la CRMSF: une photothèque, une bibliothèque spécialisée et quelques très beaux fonds d'architecture, dont ceux de Paul Jaspas, ancien membre de la Commission royale, et de la «dynastie» verviétoise, la famille Vivroux.

Dans le courant de l'année 2005, le Centre a également accueilli des documents d'archives du Baron Francis Bonaert, architecte et membre de la CRMSF pendant plus de quarante ans. Ce fonds concerne une centaine de bâtiments civils et religieux, du XII<sup>e</sup> au

XVIII<sup>e</sup> siècle. En janvier 2006, une convention en vue de la mise en dépôt de l'important fonds des architectes Arthur et Henri Snyers a été signée; le fonds a intégré les collections du Centre d'Archives au mois de février.

Afin d'accueillir les pièces les plus précieuses de la collection du Centre d'Archives et de Documentation dans des conditions optimales pour leur conservation, tant sur le plan de l'hygrométrie que de la température, la Commission royale a fait procéder à d'importants travaux dans l'aile gauche de Vertbois, grâce au soutien financier de Monsieur le Ministre, Michel Daerden.

Ces travaux sont aujourd'hui terminés et le reclassement des collections dans les cent soixante armoires à plans aménagés dans la réserve précieuse sous le Centre d'Archives est en cours.

À l'occasion de son Assemblée générale, la Commission royale a inauguré ces travaux et en a profité pour exposer quelques pièces du Fonds Snyers, parmi les plus belles. Ce fonds fait également l'objet d'un article paru dans le dix-neuvième tome du *Bulletin de la CRMSF*. Pierre GILISSEN, Secrétaire permanent.

Le Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF est accessible du lundi au vendredi, de 9 à 12h et de 13h30 à 16h30. Les rendez-vous peuvent être pris par téléphone (+32 (0)4 232 98 60), par courrier (CRMSF, rue du Vertbois 13 C, B-4000 Liège) ou par courriel (monique.merland@crmsf.be). L'expo-documents «De l'éclectisme au modernisme: deux architectes liégeois, Arthur et Henri Snyers» est accessible sur rendez-vous préalable (+32 (0)4 232 98 60).

## AVIS IMPORTANT

*La Lettre du Patrimoine* est intégralement téléchargeable sur le site [www.institutdupatrimoine.be](http://www.institutdupatrimoine.be). L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, mais vous ne continuerez à recevoir automatiquement la version papier à domicile que si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon  
Cellule communication –  
La Lettre du Patrimoine  
Rue du Lombard, 79 – B-5000 Namur  
Fax : +32 (0)81 654.168 ou 150  
Courrier électronique :  
[lalettre@institutdupatrimoine.be](mailto:lalettre@institutdupatrimoine.be)

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette lettre en en faisant la demande à l'adresse :  
[lalettre@institutdupatrimoine.be](mailto:lalettre@institutdupatrimoine.be)

Bien entendu, cet avis ne concerne pas les membres du personnel de la Division du Patrimoine et de l'IPW, les membres de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, les fonctionnaires dirigeants du Ministère de la Région wallonne, du Ministère de la Communauté française et du Ministère de la Communauté germanophone, tout comme les membres des Cabinets ministériels concernés, qui continueront à recevoir ce bulletin sans cette réinscription, s'ils le recevaient précédemment.

La Lettre du Patrimoine  
Institut du Patrimoine wallon  
Rue du Lombard, 79 – B-5000 Namur  
Tél. : +32 (0)81 654.154 –  
Fax : +32 (0)81 654.144  
Email :  
[lalettre@institutdupatrimoine.be](mailto:lalettre@institutdupatrimoine.be)

Éditeur responsable

Freddy Joris,

Administrateur général de l'IPW

Coordination

Julien Maquet

Avec la collaboration de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles: Carole Carpeaux, Pierre Gilissen et Monique Merland; de la Division du Patrimoine (DGATLP/MRW): Marceline Denis, Françoise Duperroy, Christian Frébutte, Michèle Gustin, André Matthys, Pierre Paquet, Raphaël Vanmechelen et Marie Verbeek; de l'IPW: Virginie Boulez, Anne-Françoise Cannella, Muriel De Potter, Georges Durieux, Elisabeth Gybels, Freddy Joris, Aurore Lemal, Annick Mahin, Alexia Mainjot, Julien Maquet, Sandrine Mathot, Marc Melin, Séverine Monjoie, Valérie Orban, Annick Piron; du Petit Patrimoine populaire wallon; de l'Université de Liège: Dominique Bonjean, Marcel Otte et Michel Toussaint; de Wallonia nostra: Xavier Bossu, Bernard Caprasse, Marie-Astrid Collet, Xavier Deflorenne, Marcel Hombroeck et de Marie-Françoise Benoît.

Les articles non signés émanent de l'IPW

Impression et graphisme  
Imprimerie Bietlot  
Rue du Rond-Point, 185 – B-6060 Gilly  
+32 (0)71 283.611

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu

Ce numéro a été tiré à 27.500 exemplaires